

# Saint-Sulpice Infos

## SOMMAIRE

**Comptes rendus  
des réunions  
du Conseil municipal**  
.....P 2

**Budget 2011**  
.....P 3 et 4

**Avis de la mairie**  
.....P 4 et 5

**Vie associative**  
.....P 6 et 7

**Agenda**  
.....P 8

## L'aménagement du lotissement du Domaine du Moulin II a débuté



Les travaux de viabilisation sont en cours et grâce à une météo favorable, ils devraient être terminés mi juin.

Ce lotissement bénéficie d'une belle **exposition sud**. Les terrains offrent une diversité de surfaces allant de **595 à 891m<sup>2</sup>**.

La voirie, les parkings ont été étudiés dans un esprit de partage de l'espace et l'éclairage public sera plus économique.

Un prélude en quelque sorte à l'éco quartier du Clos de la Bonnelière à l'horizon 2013/2014 !

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DÉLIBÉRATIONS ET PRINCIPALES INFORMATIONS DES RÉUNIONS DU 20 JANVIER, DU 24 FÉVRIER ET DU 7 AVRIL 2011.

*Les comptes-  
rendus,  
délibérations  
et le résultat  
des comptes  
administratifs  
sont  
consultables  
en mairie et  
sur le site  
Internet.*

### **GIRATOIRE RD 7**

Accord du Conseil municipal pour une convention :

- avec le Département
- avec le Sydev pour des travaux neufs d'éclairage public sur le giratoire (9987 €) et vers le centre bourg (3 340 €)
- avec Vendée Eau pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable (3 339,76 €)

### **REPAS AU CARS**

Pour les classes patrimoine et autres groupes, le CM donne son accord pour la livraison de repas préparés par la société Ansamble de Vannes.

### **INSTALLATION CLASSÉE GAEC LES BLEUETS**

Le CM émet un avis favorable pour l'autorisation d'exploiter, après regroupement du GAEC Les Bleuets et l'EARL Le Carillon, un élevage de bovins aux Lucs-sur Boulogne.

L'enquête publique à la mairie des Lucs-sur-Boulogne s'est déroulée du 15 février au 18 mars 2011.

### **SENTIERS DE RANDONNÉE**

Approbation du tracé de 3 sentiers :

- Sentier de la Chabotterie
- Sentier des 3 Communes
- Sentier des 5 calvaires

### **EAU POTABLE**

Le SIAEP Nord Vendéen en charge de la production et de la distribution d'eau potable a été dissout. Ses compétences ont été transférées au SIAEP des Deux Maines.

### **ASSAINISSEMENT**

Le CM accepte l'avenant à la convention signée avec le Conseil Général pour bénéficier de la mission d'assistance technique.

### **DOMAINE DU MOULIN - 2<sup>e</sup> TRANCHE**

Le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise MIGNE TP
- fixe le prix du m<sup>2</sup> constructible à 47 €
- donne son accord pour instituer un versement d'un droit de réservation et de conditions de délai

### **ECO QUARTIER**

Acquisition d'une partie du terrain de Mme Coquelle.

### **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**

Le Conseil municipal donne son accord pour une participation financière de 554,65 € pour le mois de décembre 2010.

### **GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE**

Le Conseil municipal donne son accord pour verser une indemnité annuelle de gardiennage de 119,55 € à la Paroisse Pierre Monne-reau.

### **COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS**

Le Conseil municipal approuve l'ensemble des comptes 2010.

### **AFFECTATION DES RÉSULTATS**

- budget assainissement

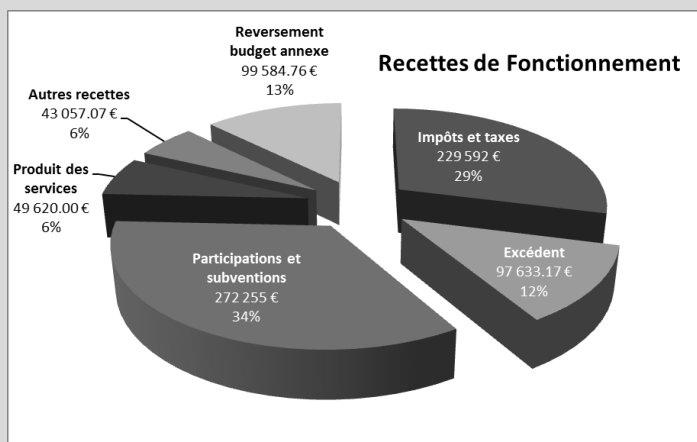
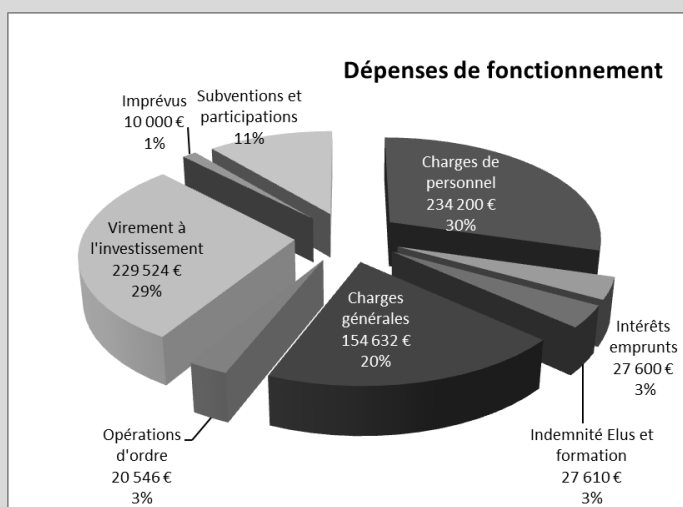


[www.saintsulpiceleverdon.fr](http://www.saintsulpiceleverdon.fr)

# BUDGET 2011

## BUDGET PRINCIPAL

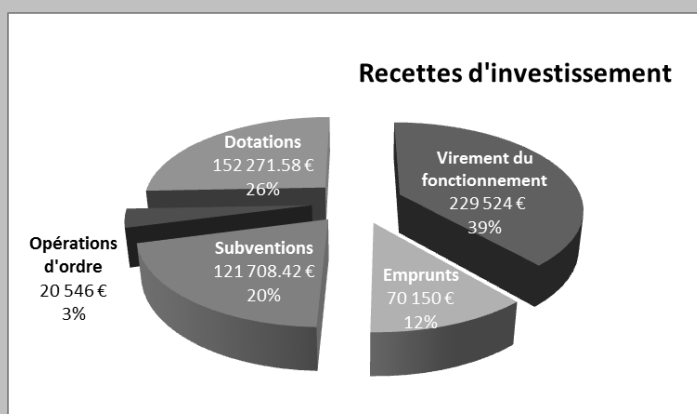
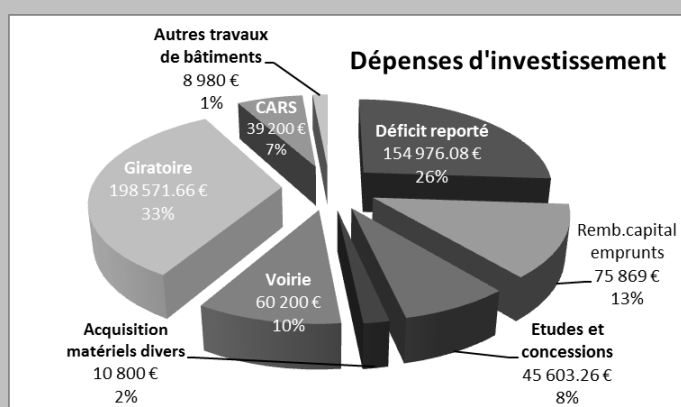
### FONCTIONNEMENT



**Pas de hausse des Impôts et taxes** : les taux restent inchangés par rapport à 2010.

**Charges de Personnel (30 %)** : à déduire le remboursement par le Conseil Général de l'entretien de la Chabotterie soit des charges de Personnel réelles à hauteur de 20 %.

### INVESTISSEMENT



## SUBVENTIONS 2011

Familles Rurales de St-Sulpice-le-Verdon	550,00 €
Amicale du Personnel du Canton de Rocheservière	473,00 €
OGEC de Rocheservière (restaurant scolaire du collège)	618,56 €
Veuves Civiles de Vendée	15,00 €
Association de Sauvegarde du Patrimoine Sulpicien	450,00 €
SMASH Basketball	608,00 €
Familles Rurales Herbergement (transport scolaire)	100,00 €
Bibliothèque municipale	300,00 €

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les subventions et le crédit suivants.**

Club de Danse de l'Herbergement	125,00 €
Club de Tennis de l'Herbergement	176,00 €
Acti'Mômes de L'Herbergement	1 170,00 €
La Clairière (Activités sportives handicapés mentaux) Montbert	16,00 €
Clubs Perlin, Fripounet... Montaigu	30,00 €
Familles rurales L'Herbergement (accueil de loisirs)	230,40 €
Réserve non affectée	1 438,04 €

# BUDGET 2011



## ASSAINISSEMENT

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	84 795 €	80 276 €
Recettes	84 795 €	80 276 €

## LOTISSEMENT DOMAINE DU MOULIN

### 1<sup>ère</sup> TRANCHE

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	99 584,76 €	0 €
Recettes	99 584,76 €	0 €

## BUDGETS ANNEXES

### LOTISSEMENT DOMAINE DU MOULIN

#### 2<sup>e</sup> TRANCHE

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	334 300 €	0 €
Recettes	334 300 €	0 €

### LE CLOS DE LA BONNELIERE

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	65 000 €	0 €
Recettes	65 000 €	0 €

# AVIS DE LA MAIRIE

## CHEQUES TAXI



Les conditions pour en bénéficier ont changé :

**Bénéficiaires** : Personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées en Vendée, à mobilité réduite ou sans moyen de transport.

**Conditions de Ressources** : Le revenu fiscal de référence ne doit pas dépasser :  
⇒ 8 640 € pour une personne seule  
⇒ 15 120 € pour un couple.

**Pièces à fournir** : Avis d'imposition 2010

**Montant de l'aide** : 10 chèques taxi d'une valeur de 10 €, par année civile et par personne.

*Il existe également des chèques taxi pour les personnes han-*

## ASSAINISSEMENT

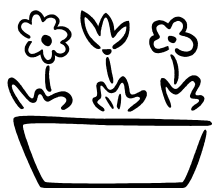
### REDEVANCE ASSAINISSEMENT

*Pour une meilleure gestion de la facturation assainissement, vous devez impérativement signaler à la mairie tout changement de domicile (départ ou arrivée) et/ou toute modification surve-*

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

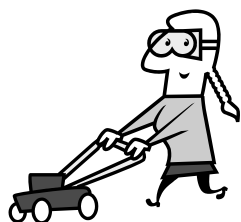
En complément du contrôle obligatoire des installations d'assainissement autonome, la communauté de communes propose un nouveau service : une prestation de vidange des fosses septiques. Une réunion d'information aura lieu le 8 juin prochain à 20h30 au CARS.

## ENVIRONNEMENT



### RÉDUISONS LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES...

Pour mémoire, il est interdit d'en utiliser à moins de 5 mètres des cours d'eau. Il ne faut pas, par exemple, droguer les fossés. Respectons la loi ! La police de l'eau est vigilante.



### BRUITS : BRICOLAGE, JARDINAGE

Les tondeuses, tronçonneuses, et autres matériels bruyants ne peuvent s'utiliser que :

- les jours ouvrables de 8h à 12 h, et de 14h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

**Respectez ces horaires, sinon vous risquez une amende de 450 €.**

### LUTTE CONTRE LES CHENILLES DÉFOLIATRICES

Il est observé depuis le printemps 2007, la prolifération de différentes espèces de chenilles défoliatrices et très urticantes.

La FDGDON (*Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles*) est missionnée par l'Agence Régionale de Santé pour organiser un traitement biologique collectif contre ces chenilles.

**Si vous êtes concernés, merci de vous faire connaître avant fin mai** en mairie en indiquant le lieu, la

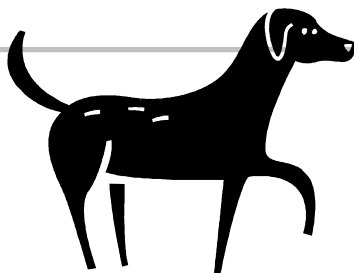
### ANIMAUX ERRANTS

Les plaintes concernant la divagation des animaux sont de plus en plus nombreuses en mairie.

Les sentes piétonnes, les trottoirs, les massifs et l'aire de jeux récemment installée sur le site Concorde sont le théâtre de déjections régulières.

**CECI EST INACCEPTABLE!**

**ÊTRE DÉTENTEUR D'UN ANIMAL C'EST EN ÊTRE RESPONSABLE :  
NE LE LAISSEZ PAS DIVAGUER, RAMASSEZ LES DÉJECTIONS  
POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS!**



### LE PRÉFET RESTREINT L'USAGE DE L'EAU EN VENDÉE

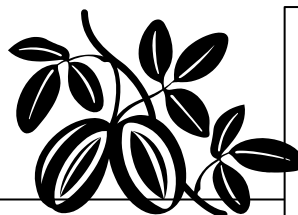
Le préfet a pris un arrêté portant limitation et interdiction provisoire des prélèvements et usages de l'eau en Vendée à compter du vendredi 29 avril 12h00. La commune de Saint-Sulpice le Verdon, située dans le secteur de la Boulogne est soumise à une interdiction de prélèvement tous les jours de 8h à 20h. Pour plus d'informations, consultez l'arrêté préfectoral intégralement sur [www.saintsulpiceleverdon.fr](http://www.saintsulpiceleverdon.fr)

### PERMANENCES DÉCHETS VERTS

**Les permanences déchets verts ont débuté depuis le mois d'avril.**

Elles se poursuivront les lundis de collecte de conteneurs et sacs jaunes de 17h à 18h, au dépôt communal, près de la lagune (à côté du terrain de foot).

Mais attention, elles n'auront lieu qu'une seule fois pendant les mois d'été : les lundis 18 juillet et le 29 août.



- Déchets de jardin (pieds de choux, tomates ...)
- Pelouse
- Tailles d'arbres (pas de



- Déchets domestiques (épluchures, reste de repas ...)
- Remblai
- Mélanges (ex: pelouse + taille

La capture représente un risque pour la sécurité physique des équipes techniques. Les interventions seront désormais facturées aux propriétaires en vertu de la délibération du 7 octobre 2005.

	Propriétaire identifiable	Propriétaire Non identifiable
animal tatoué /pucé	20 €	30 €
animal non identifiable	50 €	
Soins et nourriture	26.50 € / heure	

# VIE ASSOCIATIVE

## FETE DE L'ECOLE

### RENDEZ-VOUS SALLE CONCORDE LE 25 JUIN

Cette année, les enfants présenteront un spectacle sur le thème du cinéma.

Comme c'est l'habitude depuis plusieurs années, des chars réalisés par les habitants de la commune défilent.

Sur place: stands jeux, photos, bar et restauration seront à disposition.

Vous trouverez dans ce bulletin le programme ainsi qu'un coupon d'inscription qui pourra être remis en mairie ou à l'école.

Toute l'équipe et les enfants vous attendent pour partager  
*L'APEL, L'OGEC et l'équipe éducative*



## ECOLE – APEL – OGEC

### UN NOUVEAU BUREAU POUR L'OGEC

Suite à l'assemblée générale du 14 janvier, le bureau de l'OGEC a été renouvelé.

#### Président :

Sylvain Richard

#### Vice-Président :

Pierrick Girardeau

#### Trésorier :

Laetitia Perraudeau

#### Secrétaire :



**Membres :** Denis Gauthier, Caroline Drouet, Karine Parois, Régis Malidin, Florence Rousseau, Davy Joubert, Laurence Normand, Gwenaëlle Lebonniec, Aurélie Bouron, Céline Auvinet, Karl Perraudeau et Maëlle Charié.

4 membres se sont retirés : Anne-Sophie Limouzin, Pascal Auvinet, Christelle Vanden Breeden et Murielle Joubert.

#### **Nous les remercions pour le service rendu.**

4 nouveaux membres nous ont rejoints : Aurélie Bouron,

*Le bureau.*

## CHANTEMAI

Les CM1 et CM2 participent au CHANTE MAI 2011 qui aura lieu le jeudi 26 mai à 20h30, salle de sports à Saint Georges de Montaigu.



## ALCOBORNES A LOUER

Depuis quelques semaines, la communauté de communes du canton de Rocheservière propose aux organisateurs de soirées la location d'éthylotests électroniques.



L'objectif : responsabiliser les usagers qui reprennent le volant après une fête de famille, une réunion associative...

Pour en disposer, c'est très simple.

- 1 Faire la demande au moment de la réservation de salle ou de demande de débit de boisson temporaire en mairie.
- 2 Deux conventions sont alors établies entre l'organisateur et la communauté de communes (fournir un justificatif de responsabilité civile).
- 3 Le retrait du matériel se fait à la Maison de l'Intercommunalité à Rocheservière.

Tarif : 15 € + une caution de 300 €.

# ASSOCIATION SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

L'ASSOCIATION PERMET LE MAINTIEN À DOMICILE SUR 13 COMMUNES DONT SAINT-SULPICE-LE-VERDON.

L'association a une capacité de 36 places et intervient sur l'ensemble du canton de Rocheservière et au-delà.

Dix aides soignants et aides médico-psychologiques, ainsi qu'une infirmière interviennent au domicile. Ils sont encadrés par l'infirmière coordinatrice du service.

Les soins et les interventions à domicile peuvent être assu-

## Composition du bureau :

Président : M. Paul ROUSSEAU

Secrétaire : Mme Christiane CHAIGNEAU

## Renseignements et inscription :

Services de Soins ADMR des Rives de la Boulogne

9 rue Jean XXIII — 85260 Mormaison

02 51 43 91 20 ( Mme Régine BRUNET)

### Horaires d'ouverture

Mardis et jeudis  
9h00—12h30

Un vendredi sur 2  
9h00—12h30

## PUPILLES DE LA NATION, ORPHELINS DE GUERRE OU DU DEVOIR

Les Pupilles de la nation, les orphelins de guerre ou du devoir attendent toujours d'être reconnus moralement et matériellement.

L'association compte 103 adhérents en Vendée et 7159 au niveau

## RENSEIGNEMENTS :

M. RETAILLEAU 02 51 35 59 42

Mme DECOULGENT 02 51 22 23 92

## CLUB DE CANOË KAYAK DE ROCHESEVIERE

## LE CLUB DE CANOË KAYAK DE LA BOULOGNE VOUS ATTEND ...

Avec le retour des beaux jours, le club de Canoë-Kayak de la Boulogne reprend ses activités estivales. Différents rendez-vous vous attendent :

• Au cours des **Escapades Atlantique**, le 15 mai : présentation des activités du club à Saint Philbert de Grand Lieu au niveau du parc de la Boulogne.

• **6e RAID Nature Découverte**, le 22 mai au matin. Départ : le vieux bourg de Rocheservière pour une course d'orientation, canoë et VTT sur le canton.

• **Baptêmes** de canoë et de kayak, les 11 et 12 juin, en parallèle du festival d'artistes.



Et bien entendu, les locations reprennent les week-ends en mai et juin, puis tous les jours à partir de juillet.

### Pour plus de renseignements:

✓ [www.ckboulogne85.free.fr](http://www.ckboulogne85.free.fr)

✓ appeler Thomas au 02.51.31.03.84

A bientôt sur l'eau.

# FESTIVAL D'ARTISTES

Le lancement du 16<sup>e</sup> festival d'artistes aura lieu à Saint-Sulpice le samedi 21 mai à partir de 14h dans les jardins du périscolaire.

## Programme

- lancement du concours de dessin et de peinture
- exposition des artistes locaux et du club Loisirs et créations
- animation autour du croquis par Bruno Mollière, concepteur des sentiers Randocroquis © (sur inscription, dans la limite des places disponibles)...

## Expo du 4 au 11 juillet :

L'exposition itinérante des œuvres réalisées dans le cadre de ce 16<sup>e</sup> festival voyagera du 20 juin au 26 août. Elle fera

## AGENDA ESTIVAL

**Dimanches 5 et 19 juin 2011**

### Les Fêtes champêtres à la Chabotterie

Logis de la Chabotterie  
Rens. 02 51 42 81 00  
[www.chabotterie.vendee.fr](http://www.chabotterie.vendee.fr)  
3 € (gratuit -18 ans)

**Samedi 25 juin 2011**

### Fête de l'école

Salle Concorde  
Ecole Notre-Dame

**Mercredis 13, 20 et 27 juillet  
3, 17 et 24 août 2011**

### Les secrets de la Chabotterie

Journées festives et visites nocturnes (5 et 7 €)  
Rens. 02 51 42 81 00  
[www.chabotterie.vendee.fr](http://www.chabotterie.vendee.fr)

**Du mardi 19 juillet  
au mercredi 10 août 2011**

### Musiques à la Chabotterie

Rens. 02 51 42 31 01  
[www.chabotterie.vendee.fr](http://www.chabotterie.vendee.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi : 14h—17h30  
mardi— vendredi : 8h30—12h30  
samedi : 9h—12h  
Tel : 02.51.42.80.81  
Fax : 02.51.42.83.09

[mairie@saintsulpiceleverdon.fr](mailto:mairie@saintsulpiceleverdon.fr)

[www.saintsulpiceleverdon.fr](http://www.saintsulpiceleverdon.fr)

Madame le Maire passe tous les jours en Mairie

## ETAT CIVIL

Arrêté le 27/04/2011

## Bienvenue!

- 2 - Louise LEMAITRE,  
née le 2 février.
- 3 - Paolo GUILBEAU,  
né le 3 février.
- 4 - Jean RICHARD,  
né le 6 février.
- 5 - Arthur GABORIAU,  
né le 20 février.
- 6 - Mathys DENIAUD,  
né le 8 mars.
- 7 - Camille MARTINEAU,  
né le 8 avril.
- 8 - Abel PAROIS,  
né le 24 avril.

## Ils nous ont quittés

Rodrigue BONNAUD,  
décédé le 3 février.

Emmanuel LOHIER,

## ASSOCIATIONS

Pour une parution dans

le prochain bulletin,

l'envoi des articles doit se faire  
impérativement par mail :

[mairie@saintsulpiceleverdon.fr](mailto:mairie@saintsulpiceleverdon.fr)